

COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU 11 JUILLET 2023

L'an deux mil vingt-trois, le onze juillet, à vingt heures, les Membres de la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de Chemazé, se sont réunis, salle du Conseil Municipal à la Mairie de Chemazé, sous la Présidence de Mme FOUILLEUX Caroline, Maire.

Étaient présents : M. BRILLET Daniel, M. JOLY Didier, Mme LEMERCIER Cécile, Vice-Présidente, Mme MAGE Lucie, Vice-Présidente, M. NOUVEL Julien, Mme PIQUET Virginie, Vice-Présidente,

Absents : M. AUDOUIN Thibaut, Mme BRIZARD Marie, Mme DERVAL Aurélie, M. MARCHAND Jean-Yves,

Secrétaire de séance : Mme PIQUET Virginie

CCAS de Chemazé

1) Dossier d'aide sociale

Aucun dossier d'aide sociale n'est à l'ordre du jour

2) Question diverses

- Portages de repas

Daniel BRILLET informe les membres du Conseil d'Administration que deux bénévoles ont été recrutés pour la livraison des portages de repas.

Cependant ces personnes ne se sentent pas en sécurité pour réaliser la livraison chez un bénéficiaire.

Ce bénéficiaire étant sous protection juridique, Caroline FOUILLEUX propose d'appeler l'organisme en charge de sa protection afin de d'expliquer la situation et de trouver des solutions pour continuer de lui porter les repas.

- Don de l'Association du Cercle de l'Union

Il y a quelques mois, l'Association du Cercle de l'Union a effectué un don au CCAS.

Un membre de cette association s'étonne qu'il n'y a pas eu de remise officielle du chèque.

Caroline FOUILLEUX informe le Conseil d'Administration qu'une remise officielle aura lieu à la rentrée.

Résidence Bon Accueil - EHPAD de Chemazé

3) Approbation de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2023

Considérant l'obligation et la nécessité de soumettre le vote de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses de la Résidence Bon Accueil de Chemazé au Conseil d'Administration du CCAS de Chemazé.

Considérant l'arrêté du Conseil Départemental de la Mayenne du 9 mars 2023 fixant les tarifications hébergement et dépendance 2023 applicables à l'EHPAD de Chemazé,

Considérant la décision tarifaire de l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire du 22 juin 2023 portant fixation pour 2023 du montant et de la répartition de la dotation globalisée commune prévue au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'EHPAD de Chemazé,

Le Conseil d'Administration, délibérant sur l'EPRD de l'exercice 2023 présenté par Ghislaine BRILLET, Directrice de l'EHPAD de Chemazé,

Décide, après en avoir délibéré,

D'approuver à l'unanimité l'EPRD 2023, tel qu'il ressort du document budgétaire, élaboré dans le strict respect du formalisme imposé par les instructions budgétaires et comptables intégrant notamment les annexes telles que prévues dans la circulaire relative au cadre budgétaire et comptable des opérateurs de l'Etat et des établissements publics nationaux.

Il en ressort :

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES :

Compte de résultats - Hébergement			
Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	331 607,06 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	835 262,10 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	395 624,28 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	54 855,97 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	194 708,91 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	11 859,00 €
TOTAL DES DEPENSES	921 940,25 €	TOTAL DES RECETTES	901 977,07 €
Résultat comptable - Hébergement			-19 963,18 €

Compte de résultats - Dépendance

Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	22 308,59 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	258 068,50 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	237 557,71 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	6 150,00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	10 300,00 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	270 166,30 €	TOTAL DES RECETTES	264 218,50 €
Résultat comptable - Dépendance			-5 947,80 €

Compte de résultats - Soins			
Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	29 803,40 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	556 914,05 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	511 877,08 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	13 400,00 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	30 321,11 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	0,00 €
TOTAL DES DEPENSES	572 001,59 €	TOTAL DES RECETTES	570 314,05 €
Résultat comptable - Soins			-1 687,54 €

Compte de résultats consolidé			
Dépenses		Recettes	
Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	383 719,05 €	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 650 244,65 €
Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 145 059,07 €	Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	74 405,97 €
Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	235 330,02 €	Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	11 859,00 €
TOTAL DES DEPENSES	1 764 108,14 €	TOTAL DES RECETTES	1 736 509,62 €
Résultat comptable consolidé			-27 598,52 €

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF :

Détermination de la CAF			
Dépenses		Recettes	
Résultat comptable déficitaire	27 598,52 €	Résultat comptable excédentaire	0,00 €
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00 €	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	21 126,51 €
Quotes-parts des subventions et fonds associatifs virés au résultat	11 359,00 €	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	81 697,33 €
TOTAL DES DEPENSES	38 957,52 €	TOTAL DES RECETTES	102 823,84 €
Capacité ou insuffisance d'autofinancement			63 866,32 €

TABLEAU DE FINANCEMENT :

Apport ou prélèvement sur le fonds de roulement			
Emplois		Ressources	
Insuffisance d'autofinancement	0,00 €	Capacité d'autofinancement	63 866,32 €
Remboursement des dettes financières	44 425,00 €	Emprunts et dettes assimilées	85 000,00 €
Immobilisations	132 000,00 €	Apports, dotations et subventions	26 213,00 €
		Autres ressources	
TOTAL DES EMPLOIS	178 425,00 €	TOTAL DES ROUSSOURCES	175 079,32 €
Apports au fonds de roulement			-3 345,68 €

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL :

Fonds de roulement net global au 01/01/2022	146 497,56 €
Apport au Fond de roulement	-3 345,68 €
Fonds de roulement net global au 31/12/2022	143 151,88 €

Rien ne restant à l'ordre du jour, la Présidente déclare la session close.

La Présidente déclare la session close.

La séance est levée à 20h23